

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :	Tous les gestionnaires cliniques, personnel en soins infirmiers, inhalothérapeutes, gestion de l'approvisionnement.
EXPÉDITEURS :	Chantale Rioux, Assistante-cheffe intérimaire inhalothérapie, DSMSSS Marie-Soleil Lafranchise, Conseillère cadre spécialisée en soins infirmiers - Volet sécurité médicamenteuse, DSI Roxanne Forgues, conseillère en soins infirmiers - Évaluation et harmonisation des produits, DSI
DATE :	Le 15 juin 2026
OBJET :	Rappel - Consignes relatives à l'utilisation des canules internes de trachéostomie

Nous souhaitons rappeler que les canules internes des trachéostomies **BLU Select** et **Shiley Flexible** utilisées au sein de l'établissement sont des dispositifs jetables à usage unique. **Elles ne doivent donc pas être nettoyées ni réutilisées.**

Il est important de préciser que les canules internes **BLU Select** sont exclusivement offertes en version jetable. Par conséquent, même lorsqu'un usager est admis avec une trachéostomie BLU Select provenant de l'extérieur de l'établissement, aucune canule interne réutilisable ne devrait être présente ni utilisée.

Par ailleurs, lorsqu'un usager est admis avec une trachéostomie **Shiley Flexible** munie d'une canule interne réutilisable déjà en place, celle-ci doit être retirée et remplacée par une canule interne jetable de taille équivalente pour toute la durée de son séjour. La canule interne réutilisable retirée doit être conservée de façon sécuritaire, clairement identifiée au nom de l'usager et remise à celui-ci au moment de son congé.

Si le calibre requis de canule interne jetable n'est pas disponible pour procéder au remplacement de la canule interne réutilisable, il convient de se référer à la méthode de soins informatisée (MSI), afin d'effectuer les soins appropriés. De plus, certains produits nettoyants peuvent endommager les matériaux de certaines canules, il est donc important de se référer aux recommandations du fabricant.

Cette pratique vise à assurer la sécurité des usagers, à prévenir les risques associés à la réutilisation inadéquate des dispositifs et à favoriser l'uniformité des soins au sein de l'établissement.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre vigilance dans l'application de cette directive. Nous vous invitons à diffuser cette information auprès de l'ensemble des personnes concernées.